

**Délibération n°09**

**Effectif légal du conseil  
communautaire :**  
61

**Nombre de conseillers  
en exercice :**  
61

**Nombre de conseillers  
présents ou représentés :**  
59

**Nombre de votants :**  
59

**Date de convocation :**  
30 mai 2018

**Date d'affichage du  
compte-rendu :**  
13 juin 2018

**Objet :**

**Appel à projet «Reconquête  
démographique 2018-2020» :  
inscription de l'étude de  
revitalisation du centre-ville  
d'Ennezat**

L'AN deux mille dix-huit, le 5 juin, le conseil communautaire, convoqué le 30 mai 2018 s'est réuni à l'Arlequin à MOZAC, à 18 heures 30 minutes, sous la présidence de M Frédéric BONNICHON, Président.

**PRESENTS :**

M Christian ARVEUF, M Jean-Paul AYRAL, M Gabriel BANSON, M Jacques BARBECOT, Mme Martine BESSON, M Claude BOILON, M Jean-Pierre BOISSET, M Frédéric BONNICHON, Mme Nadine BOUTONNET, Mme Marie CACERES, M Philippe CARTAILLER, M Pierre CERLES, M André CHANUDET, M Eugène CHASSAGNE, M Lionel CHAUVIN, M François CHEVILLE, Mme Pierrette CHIESA, M Philippe COULON, Mme Annick DAVAYAT, M Jacquie DIOGON, M Gérard DUBOIS, Mme José DUBREUIL, Mme Stéphanie FLORIDUTOUR, M Stéphane FRIAUD, M Daniel GRENET, M Roland GRENET, M Mohand HAMOUMOU, M Jean-Pierre HEBRARD, Mme Catherine HOARAU, M Didier IMBERT, Mme Françoise LAFOND, Mme Nicole LAURENT, Mme Marie-Pierre LORIN, M Fabrice MAGNET, M Christian MELIS, M Gilbert MENARD, M Christian OLLIER, M Alain PAULET, M Pierre PECOUL, M Jean-Philippe PERRET, Mme Florence PLANE, Mme Anne-Karine QUEMENER, M Vincent RAYMOND, M Thierry ROUX, Mme Michèle SCHOTTEY, M Jacques VIGNERON, Mme Catherine VILLER-MICHON, M Nicolas WEINMEISTER, **titulaires.**

M Philippe SCHAAL, Mme Florence PLUCHART, M Pierre BOS, M Bertrand BIGAY **suppléants.**

**ABSENTS EXCUSÉS :**

*Absents représentés ou suppléés :*

- M José BELDA, conseiller communautaire unique de CHAVAROUX, remplacé par M Philippe SCHAAL, conseiller communautaire suppléant
- M Gérard CHANSARD, conseiller communautaire unique de CHARBONNIERES-LES-VARENNES, remplacé par Mme Florence PLUCHART, conseiller communautaire suppléant
- Mme Danielle FAURE-IMBERT, *a donné pouvoir* à M Frédéric BONNICHON
- M Philippe GAILLARD, *a donné pouvoir* à Marie-Pierre LORIN
- M Jean-Christophe GIGALT, *a donné pouvoir* à M Mohand HAMOUMOU
- M Jean-Maurice HEINRICH, conseiller communautaire unique de CHANAT LA MOUTEYRE, remplacé par M Pierre BOS, conseiller communautaire suppléant
- M Jacques LAMY, *a donné pouvoir* à Mme Françoise LAFOND
- M Yves LIGIER, conseiller communautaire unique du CHEIX-SUR-MORGE, remplacé par M Bertrand BIGAY, conseiller communautaire suppléant
- Mme Régine PERRETON, *a donné pouvoir* à M Vincent RAYMOND
- Mme Nicole PICHARD, *a donné pouvoir* à Mme Michèle SCHOTTEY
- Mme Valérie SOUBEYROUX, *a donné pouvoir* à M Jean-Pierre HEBRARD

*Absents :*

- Mme Michèle GRENET
- Mme Emilie LARRIEU

<> <> <> <> <>

**Secrétaire de Séance :**

M Roland GRENET

**Rapport n°09 – Appel à projet «Reconquête démographique 2018-2020» : inscription de l'étude de revitalisation du centre-ville d'Ennezat**

Vu l'arrêté préfectoral n°17-02555 du 22 décembre 2017 portant transformation de la communauté de communes Riom Limagne et Volcans en Communauté d'Agglomération,  
Vu l'appel à projet Massif central «Reconquête démographique 2018-2020» porté par le Pays du Grand Clermont en partenariat avec les EPCI membres,  
Vu la délibération n°20180424.11 validant la position de Riom Limagne et Volcans en matière de redynamisation et développement du tissu commercial des centre-bourgs dans le cadre de la rédaction du DAAC du Grand Clermont,

Considérant l'opportunité que représente l'appel à projet Massif central «Reconquête démographique» pour conforter la vocation de pôle de vie du centre-ville d'Ennezat,  
Considérant les études déjà réalisées dans les centres-Bourgs de Sayat en 2016, de Riom et Enval en 2017, et le travail réalisé en 2016 avec le Pays du Grand Clermont pour la rédaction d'un cahier des charges pour un projet de redynamisation du centre bourg d'Ennezat,  
Considérant qu'Ennezat est reconnue au sein du SCOT du Grand Clermont comme l'un des sept principaux pôles de vie périphériques connectés au cœur métropolitain, qu'elle assume de fait un rôle de centralité vis-à-vis des communes rurales environnantes, qu'un certain nombre de problématiques a été identifié, ce qui rend nécessaire une intervention pour conforter la ville en tant que pôle de vie,  
Considérant que dans le cadre de l'appel à projet «Reconquête démographique», il est proposé d'inscrire la réalisation d'une étude devant conduire à la définition d'un programme d'actions,  
Considérant que ce type de prestation est estimé à environ 35 000 €, et qu'en cas de sélection de la candidature collective portée par le Grand Clermont, la subvention du FEDER serait de 12 573 €.

**Le conseil communautaire sur proposition du Président et à l'unanimité :**

- valide la candidature conjointe à l'Appel à Projet Reconquête Démographique 2018/2020 porté par le Pays du Grand Clermont, avec les EPCI membres du Pays,
- approuve l'inscription de l'étude de revitalisation du centre-ville dans le cadre de la candidature de l'appel à projets «Reconquête démographique 2018-2020» porté par le Grand Clermont,
- autorise le Président ou son représentant à signer tous documents nécessaires à l'engagement de la consultation et de l'étude selon les modalités figurant ci-avant.

***Fait et délibéré en séance les mêmes jour, mois, an que dessus.***

***Pour extrait conforme.  
A Riom, le 6 juin 2018***

***Le Président***

***Frédéric BONNICHON***

